



DECLARATION COMMUNE LIMINAIRE AU CTS DU 3 MARS 2022

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur adjoint

Il est regrettable que ce CTS exceptionnel se tienne après que l'ensemble des organisations syndicales ait dû en exprimer fermement la demande afin qu'un dialogue social de qualité s'instaure enfin à l'ENG.

A plusieurs reprises nous vous avons interpellés pour la mise en place de temps de concertation et d'information sur l'organisation actuelle de l'école mais également concernant les modifications organisationnelles ayant déjà eu lieu ou programmées : pôle planification, pôle scolarité, transfert de compétences aux coordonnateurs, recrutement et rôle des experts etc... dont nous avons connaissance par bribes et une fois le fait accompli.

Il est important désormais de connaître, suite à votre nomination et à celle de M.Lemberet, les lettres de mission et feuilles de route qui vous ont été attribuées. Cette demande a déjà été exprimée mais est restée sans réponse.

Il nous apparaît tout aussi primordial de souligner que toute réorganisation doit être envisagée et discutée au regard des résultats de l'enquête RPS menée par la délégation du CHSCT D dont les résultats ont été portés à votre connaissance ce lundi 28 février. Nous porterons un intérêt particulier à ce que les préconisations soient appliquées pour que les agents exerçant au sein de l'ENG puissent retrouver un cadre de travail sécurisant.

De plus, l'expertise votée par le CHSCTD sur la réorganisation de l'Ecole en vertu de l'article 55 du décret de 1982 nous apportera son regard extérieur et objectif sur le projet que vous nous soumettez.

Le dialogue social devrait être au cœur de vos préoccupations et ne pas relever uniquement d'un affichage de bon ton. Vous n'avez semble t-il pas perçu que les organisations syndicales sont avant tout des lanceurs d'alerte et qu'un travail en

partenariat et en bonne intelligence avec ces dernières se révèle bien plus productif et pertinent.

Aucun représentant syndical autour de cette table n'a pour objectif premier d'empêcher les nécessaires évolutions de l'école au regard des défis qui s'imposent et continueront de s'imposer à elle. Mais tous ont à cœur que ces changements se fassent dans le respect des équipes et ainsi éviter la résurgence d'un mal-être, qui malheureusement, semble à nouveau poindre chez certains.

Fait à Dijon, le 3 mars 2022

Les représentant syndicaux élus auprès du CTS de l'ENG.